



Syndicat Alternatif et Indépendant du Personnel de l'Education de la Réunion (SAIPER)
7 Bis rue d'Anjou - Résidence Delphine - Appt.8
97490 Sainte Clotilde
Tél : 0262.48.00.31 / Courriel: contact@saiper.net / Web : <http://www.saiper.net>

Santé au travail : Ne subissez plus, signalez !

Chers collègues,

Le dernier rapport de la Cour des comptes est alarmant : les risques psychosociaux (RPS) représentent désormais **35 % des signalements** dans l'Éducation nationale¹. Pourtant, le ministère manque cruellement de médecins du travail (seulement 77 pour 1,2 million d'agents !) et ne mène aucune politique de prévention structurée².

Face à l'épuisement, le RSST est votre meilleur bouclier.

Pourquoi remplir le Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST) ?

- **Pour laisser une trace écrite :** Un signalement dans le RSST oblige l'administration à vous répondre et à proposer des solutions.³
- **Pour vous protéger juridiquement :** En cas d'accident de service ou de dégradation de votre santé, c'est la preuve que vous aviez alerté sur vos conditions de travail.⁴
- **Pour agir collectivement :** Plus nous serons nombreux à signaler les problèmes (bruit, manque de moyens, management toxique, incivilités), plus le SAIPER pourra exiger des moyens concrets auprès du Rectorat.⁵

Quand l'utiliser ?

Dès que vous ressentez un risque pour votre santé physique ou mentale : stress intense, surcharge de travail, manque de remplaçants générant une mise en danger, ou dégradation des locaux.

Ne restez pas isolés. Signaler, c'est déjà commencer à se protéger.

Pour toute aide dans la rédaction de votre signalement, contactez vos délégués **SAIPER**.

Ensemble, faisons respecter notre droit à la santé !

Rappel juridique : N'oubliez que l'accès au RSST est un droit et qu'il doit être mis à disposition dans chaque école/établissement.

1. **Accompagnement :** Envoyez-nous une copie des fiches RSST. Cela nous permettra de constituer une base de données solide pour nos prochaines audiences au Rectorat.

L'équipe du SAIPER